

# UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

## VICE-PRESIDENCE,

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'ENERGIE,  
DE L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT, DU TOURISME,  
DES INVESTISSEMENTS, DU SECTEUR PRIVE  
ET DES AFFAIRES FONCIERES

**ARRETE N°18 : \_\_\_\_\_ /VP- MEEIATISPAF/CAB**  
Portant création, Composition et Missions  
du Comité National des Obstacles Techniques  
liés au Commerce de l'OMC – CNOTC- OTC.

### LE VICE-PRESIDENT

  
MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET  
DIRECTION GENERALE DU BONTROLE FINANCIER  
N° 250 / du 16/02/2018  
LE CONTROLEUR FINANCIER

- Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par la loi Référendaire promulguée par le décret n°09-066/PR du 23 mai 2009 ;
- Vu le Décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores ;
- Vu le Décret N°17-083/PR du 17 juillet 2017, relatif à la composition du Gouvernement et aux Secrétaires d'Etat de l'Union des Comores ;
- Vu les nécessités de service,

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis en place au sein de la Vice-présidence en charge du Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur, une structure technique dénommée Comité National des Obstacles Techniques liés au Commerce de l'OMC(CNOTC).

**Article 2** : le Comité National OTC est chargé de :

- Examiner la mise en œuvre de l'Accord OTC et le fonctionnement de l'Accord en Union des Comores,
- Elaborer et valider les programmes d'assistance technique pour la mise en œuvre de l'accord OTC ,
- Faciliter les missions et accompagner le point d'information
- Coordonner les travaux et préparer les propositions nationales avant les réunions du Comité OTC.